

Affiché le 28/07/2017
↳ pour à nous

Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

AVIS D'INFORMATION

Conformément aux dispositions des articles L 2224-5 et D 2224-3 du Code Général des Collectivités territoriales, le Président de la Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud a présenté à son Assemblée délibérante les rapports annuels relatifs aux services publics d'assainissement, d'eau potable et de collecte des ordures ménagères (exercice 2016).

Ces rapports sont mis à la disposition du public au siège de la
Communauté d'Agglomération
(14 rue Philippe Trinquet – BP 40288 - 21208 BEAUNE Cedex)

Ils sont également consultables sur le site internet
www.beaunecoteetsud.com

Pour tout renseignement :

Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud
03 80 24 56 80

Affiché le 28/07/2017
↳ pour 1 mois

Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

AVIS D'INFORMATION

Conformément aux dispositions des articles L 1411-13 et L 1411-14 du Code Général des Collectivités territoriales, les Sociétés VEOLIA Eau, SUEZ Environnement, KEOLIS et Maison Bleue ont transmis à la Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud, les rapports annuels du délégataire pour l'exercice 2016 :

- des services de l'eau potable, de l'assainissement,
- de la baignade naturelle de MONTAGNY-les-BEAUNE et des Etangs d'Or de MERCEUIL-TAILLY,
- des transports publics, urbains, scolaires et à la demande
 - de la structure Petite Enfance de CHAGNY

Ces rapports sont mis à la disposition du public au siège de la
Communauté d'Agglomération
(14 rue Philippe Trinquet – BP 40288 - 21208 BEAUNE Cedex)

Ils sont également consultables sur le site internet
www.beaunecoteetsud.com

Pour tout renseignement :

Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud
03 80 24 56 80